

Lyon, mardi 29 novembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet IDEXLYON : le CA de l'Université Jean Moulin Lyon 3 va procéder à un nouveau vote dans les mêmes conditions que les autres universités lyonnaises.

Pour s'exprimer dans les mêmes conditions que les autres universités lyonnaises, le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin Lyon 3 sera appelé à voter à nouveau sur la question de la participation de l'établissement au projet IDEXLYON, le 13 décembre 2016. Cette nouvelle consultation avait été prévue avant le vote du CA du 21 novembre 2016.

Le 21 novembre 2016, le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin Lyon 3 s'est prononcé contre la participation de l'Université au projet IDEXLYON (18 voix « contre » et 16 voix « pour »).

Ce vote s'est appuyé sur des documents communs rédigés par les universités Lyon 1, Lyon 2 et Lyon 3. Il est intervenu avant le vote des deux autres universités lyonnaises mais il n'a pas eu lieu dans les mêmes conditions. Les CA des deux autres universités lyonnaises, qui ont entériné leur participation au projet IDEXLYON, ont en effet ajouté des clauses nouvelles visant à réduire les inquiétudes des administrateurs sur la nature de l'engagement dans le projet IDEXLYON.

« Je demanderai d'ajouter au texte de la délibération du CA des éléments similaires à ceux qui figurent dans les délibérations des universités Lyon 1 et Lyon 2 », Jacques Comby, Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3

Conformément à ce qui avait été prévu et annoncé avant le vote du CA du 21 novembre 2016, et à la demande de plusieurs administrateurs, il sera procédé à un nouveau vote sur le principe d'engagement de l'établissement dans le projet IDEXLYON, lors du prochain CA fixé au 13 décembre 2016.

Jacques Comby, Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3 : *« Je souhaite que le Conseil d'Administration puisse se prononcer dans les mêmes conditions que les autres universités l'ont fait. C'est pourquoi, je demanderai d'ajouter des éléments similaires dans le texte de la délibération ou dans le cadre d'une motion. J'ai d'ores et déjà proposé aux composantes – facultés et instituts –, aux représentants des personnels et aux représentants des étudiants, d'effectuer un travail collectif pour la rédaction de ces éléments complémentaires significatifs ».*

CONTACT PRESSE :
Eugénie BINET-TIESEN
Directrice
SERVICE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES
UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3

LIGNE DIRECTE : +33 (0)4 78 78 71 50
PORTABLE : +33 (0)6 74 98 91 31
E-MAIL : eugenie.binet@univ-lyon3.fr